

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
Séance du 30 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente décembre, à dix-sept heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le dix-neuf décembre deux mil vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame TURCHETTI Sylviane, Vice-Présidente du CCAS.

**PRESENTS** : Sylviane TURCHETTI, Christiane GAUTHIER-MEYER, Geneviève FOUGERONT, Thierry VERGER, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Jeannine LIABEUF, Eliane PAVIOT, Pascale HERAUD, Cécile BRIEL (arrivée à 17h10).

**ABSENTS** : Murielle SALCEDO, Corinne GALLIEN, Patrick MASAT, Christophe FAVRE, Henri MEYER

**POUVOIRS** : Edith BOUTILLER donne pouvoir à Thierry VERGER

**Secrétaire de séance** : Geneviève FOUGERONT

<p>Nombre de membres en exercice : 16 Présents : 10 Votants : 11</p>
--

**DEL 2025 25 : Validation des tarifs téléalarme CCAS BOURGOIN-JALLIEU pour l'année 2026**

**(Votée à la majorité moins 2 abstentions : Isabelle FAYOLLE et Christophe VAGINAY)**

Le CCAS a passé une convention l'année dernière pour la mise en place de la téléalarme pour les seniors de la commune.

Abonnements mensuels :

<i>Prestation</i>	<i>Participation 2025</i>	<i>Participation 2026</i>
Abonnement mensuel IP/RTC	36,00€	36,00€
Abonnement mensuel GPRS 3G/4G	36,00€	36,00€
Abonnement mensuel Luna Mobile	37,00€	37,00€
1 <sup>er</sup> mois, frais dossier et déplacement	21,00€	22,00€
Forfait essai < 1 mois <sup>(1)</sup>	42,00€	45,00€
Résiliation	Terme échu Prorata temporis en cas de décès	

(1) Valable une seule fois

Autres tarifs :

<i>Prestation</i>	<i>Participation 2025</i>	<i>Participation 2026</i>
Fourniture d'un second émetteur	Gratuit	Gratuit
Fourniture d'un second socle Luna Mobile	32,00€	32,00€
Emetteur supplémentaire au-delà du 2 <sup>ème</sup>	3,50€	4.00€
Remboursement appareil + émetteur en cas de dommage causé par le bénéficiaire ou perte	200,00€ (IP/RTC) 310,00€ 310,00€ (mobile)	200,00€ (IP/RTC) 310,00€ (GPRS) 310,00€ (mobile)
Remboursement kit complet émetteur en cas de dommage causé par le bénéficiaire ou perte	49.00€	50,00€
Petit matériel d'installation et de connexion	6,00€	6,00€
Boîtier clé petit modèle	26.00€	26,00€
Installation boîtier clé petit modèle	9,00€	9,00€
Boîtier clé grand modèle	31,00€	31,00€
Installation boîtier clé grand modèle	9,00€	9,00€
Frais de réinstallation en cas de résiliation < 1 mois	41,50€	42.00€
Frais de dépannage non-imputable au matériel	53,00€	55,00€
Participation aux frais en cas d'intervention injustifiée des services de secours	100,00€	115,00€

**Le conseil d'administration après avoir pris connaissance des tarifs proposés pour l'année 2026, autorise la Vice-présidente ou son représentant à appliquer les tarifs pour l'année 2026,**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.  
Pour copie conforme au registre le 30/12/2025

La secrétaire  
Geneviève FOUGERONT



La Vice-Présidente du CCAS,  
Sylviane TURCHETTI

